

Rapport n°3 :

Financements des doctorants de 1^{ère} année en 2022/2023

Rapporteur (s) :	Thierry RIGAUD Directeur du Collège doctoral
Service – personnel référent	Direction Recherche et Etudes doctorales Julie MONNIN – Directrice Pauline BERGER – Responsable administrative des études doctorales
Séance du Conseil académique	24 mai 2023

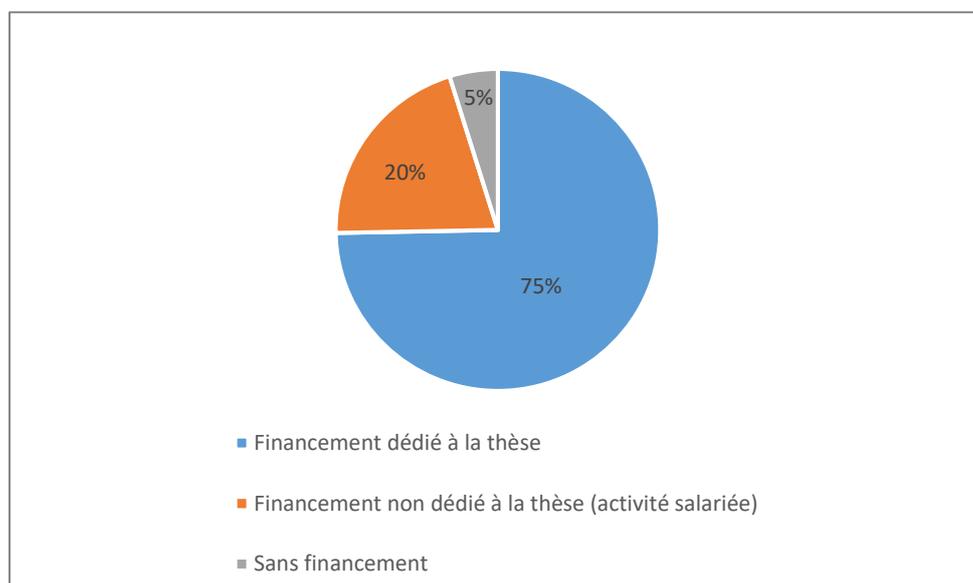
- Pour délibération
- Pour échange/débat, orientations, avis
- Pour information
- Autre

Financement des doctorants inscrits en première année de thèse en 2022/2023

Au 26 avril 2023 (date de rédaction du présent rapport), 1 655 doctorants sont inscrits à UBFC pour l'année universitaire 2022/2023, dont 332 en première année.

Parmi ces 332 doctorants :

- 248 bénéficient d'un financement dédié à la réalisation de la thèse (75%)
- 68 exercent une activité salariée autre que la thèse (20%)
- 16 sont sans financement (5%)





UBFC

UNIVERSITÉ
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Vous trouverez dans le tableau joint en annexe le détail des financements, répartis en fonction de l'origine des fonds.

DÉLIBÉRATION

Il est demandé au Conseil académique de bien vouloir prendre connaissance des financements dont bénéficient les doctorants inscrits en première année de thèse en 2022/2023.

Annexe n° 1 : Détail des financements des doctorants inscrits en 1^{ère} année (1A) en 2022/2023

	Total	CP	DGEP	ES	LECLA	SEPT	SPIM
Nombre total de 1A	332	37	36	87	33	49	90
Nombre de 1A bénéficiant d'un financement dédié à la préparation de la thèse							
	248	33	17	72	16	26	84
<i>Dont financements :</i>							
MESR	86	11	7	29	7	11	21
Autres ministères	12	1	1	4	0	0	6
Organisme public ayant le statut d'EPIC ou EPA	4	3	0	0	0	0	1
Organisme public ayant le statut d'EPST	12	5	1	4	0	0	2
Programme spécifique handicap	0	0	0	0	0	0	0
Collectivités territoriales	50	10	2	10	5	8	15
Convention CIFRE	26	1	2	5	2	4	12
Financements privés français	6	0	0	5	0	0	1
Agences françaises de financements publics de la recherche	18	0	0	6	0	0	12
Commission européenne	7	0	0	1	0	0	6
Financements étrangers	27	2	4	8	2	3	8
Nombre de 1A ayant une activité salariée hors financement de la thèse							
	68	4	13	15	15	15	6
Nombre de 1A sans financement							
	16	0	6	0	2	8	0